



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 4

Absents : 0

Date de convocation : 18 novembre 2020

Date d'affichage : 18 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six novembre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - BAILLY Béatrice - CLAPPIER Pascal - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - MAGNIN Carine (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - COCHET Jean-Pierre (donne procuration à GRANGE Christian)

Monsieur André RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 20-11-124

Objet : Marché de services pour le transport sanitaire suite à la prise en charge de personnes accidentées, blessées ou en détresse sur le domaine skiable par la SEM Valloire -Autorisation de signature du marché

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

Une consultation a été lancée le 26 octobre dernier afin de conclure pour cette saison d'hiver 2020-2021 un marché pour le transport suite à la prise en charge de personnes accidentées, blessées ou en détresse sur le domaine skiable par la SEM Valloire.

La date limite des offres a été fixée au 23/11/2020 à 12h00.

Une seule offre a été reçue du groupement des entreprises Roux Ambulances et de Vanoise ambulances-secours.

Examinée en commission d'appels d'offres le 24 novembre dernier, cette offre comporte les tarifs suivants :

❖	BAS DE PISTES - CABINET MÉDICAL DE VALLOIRE Forfait journalier	670 €
❖	BAS DE PISTES – CENTRE HOSPITALIER ST JEAN MNE	263 €
❖	BAS DE PISTES – CENTRE HOSPITALIER CHAMBERY OU MEDIPOLE	471 €
❖	BAS DE PISTES – CENTRE HOSPITALIER GRENOBLE	552 €
❖	CABINET MÉDICAL DE VALLOIRE - DZ	150 €

Envoyé en préfecture le 30/11/2020

Reçu en préfecture le 30/11/2020

Affiché le 30/11/2020

ID : 073-217303064-20201126-20_11_124-DE



❖ CABINET MÉDICAL - CENTRE HOSPITALIER ADAPTÉ
dans la continuité du secours primaire effectué par le service des pistes uniquement si l'aggravation de l'état de la victime au cabinet médical conduit à son évacuation vers un centre hospitalier, après contact du centre 15 - Si pas ce cas = application de la réglementation des transports sanitaires : bon de transport du médecin et prise en charge du transport par la CPAM :

➤ ST JEAN MNE	263 €
➤ CENTRE HOSPITALIER CHAMBERY OU MEDIPOLE	449 €
➤ CENTRE HOSPITALIER GRENOBLE	552 €

La Commission d'appel d'offres a approuvé ces tarifs.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 24/11/2020,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

➤ d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de services à intervenir avec le groupement des entreprises Roux Ambulances et de Vanoise ambulances-secours.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 30/11/2020

Affichage : 30/11/2020

Valloire, le 30/11/2020

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

